GROUPE DE TRAVAIL DEBAT PUBLIC

Réunion du 9 mars 2012 – PROCES-VERBAL

Etaient présents :

- M. Jean-Louis CANOVA, conseiller général de la Meuse,
- M. Daniel LHUILLIER, conseiller général de la Meuse,
- Mme Claire PEUREUX, Paroy sur Saulx,
- M. Robert FERNBACH, maire d'Houdelaincourt,
- M. Nicolas LANGLOIS, Saint Amand sur Ornain,
- M. Stéphane MARTIN, maire de Gondrecourt le Château
- M. Denis STOLF, maire de Treveray,
- M. Jean-Paul LHERITIER, UPA,
- M. Didier BERTRAND, CFDT,
- M. Jean-Marie MALINGREAU, CFTC,
- M. Benoît JAQUET, CLIS.

Etaient excusés :

- Mme Patricia ANDRIOT, conseillère régionale de Champagne-Ardenne,
- M. Roland CORRIER, conseiller général de la Meuse,
- M. Henri FRANCOIS, maire de Saudron,
- M. Hervé VAN DE WALLE, Le Bouchon sur Saulx,
- M. Yves THERIN, MEDEF.

M. FERNBACH rappelle que le débat public sur le projet de stockage est prévu en 2013. Le CLIS doit s'y préparer, en se positionnant comme l'un des acteurs essentiels, en envisageant d'intervenir au cours des réunions, et en permettant à un maximum de personnes d'y participer, en disposant des informations nécessaires. Il est important que le CLIS puisse faire émerger les thèmes sur lesquels il y a des interrogations ou des exigences.

Suite aux observations de MM. LHUILLIER, LHERITIER et LANGLOIS, il est indiqué que la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) qui sera chargée d'organiser le débat n'a, à ce jour, donné aucun détail sur la forme que pourrait prendre ce débat (et cela ne sera possible que lorsqu'elle aura été saisie officiellement, vraisemblablement entre octobre et décembre de cette année).

Pour M. LHUILLIER, il revient au CLIS de faire remonter à la CNDP ses souhaits, qu'il s'agisse des thèmes abordés ou du périmètre, sachant que le débat s'organisera autour d'un dossier réalisé par l'ANDRA.

Concernant les thèmes, sont recensés : le calendrier tendu, la durée de l'entreposage, le possible stockage direct du combustible usé ou du MOX, les notions de sûreté (notamment l'impact d'une descenderie) et de

réversibilité (avec la question de la mémoire), et la nécessité d'un état de référence sanitaire. Certains sujets pourront être traités par les commissions compétentes (réversibilité, aspect sanitaire).

Sont évoqués également l'implantation en surface, les infrastructures de transport et d'accueil, les emplois et la maîtrise d'ouvrage. Pour ces points, il conviendra de suivre de près l'élaboration du schéma territorial interdépartemental.

M. MARTIN s'interroge sur le rôle du CLIS lors du débat et sur la difficulté à parler d'une seule voix. Il estime par ailleurs qu'il est indispensable de rédiger un abécédaire des termes tels que récupérabilité, réversibilité, actinides ou MOX, à destination du grand public. M. JAQUET indique que ce document pourrait être contenu dans le DVD en projet.

M. LANGLOIS souhaite que le CLIS organise, avant le déroulement du débat, des réunions d'information dans les chefs-lieux des cantons concernés. Là-encore, des soirées-débat pourraient être organisées autour de la projection du DVD.

M. CANOVA propose aux membres du groupe de travail de réfléchir aux thèmes déjà retenus, avant une prochaine réunion qui aura lieu le 23 avril à 15h00, dans les locaux du CLIS à Bure.